

PROCES-VERBAL DE RECEPTION

A TITRE ISOLE

Motif de la demande : REMORQUE ORIGINALE DE PTAC SUPERIEUR A 3500 KG

Il résulte des constatations effectuées le 07/11/2000
à la demande de ALS SERVICE
Impasse du renivet

38150 SALAISE SUR SANNE

que le véhicule ci-dessous décrit :

- Dossier n° : 59032000008172
- 1 - Genre : SREM
 - 2 - Marque : FAYMONVILLE
 - 3 - Type : STNZ4U
 - 4 - N° d'identification ou n° d'ordre dans la série : YA9TL469F00113545
 - 5 - Carrosserie : PTE ENG
 - 6 - Source d'énergie :
 - 7 - Puissance administrative :
 - 7bis - Cylindrée :
 - 8 - Nombre de places assises : 0
 - 9 - Dimensions (véhicules PTAC > 3500 kg et tous véhicules destinés au transport de marchandises)
Largeur : 2.75 m Longueur : 14.88 m Surface : 40.92 m²
 - 10 - Poids total autorisé en charge : 71.000 tonne(s)
 - 11 - Poids à vide (en ordre de marche) : 13.840 tonne(s)
 - 12 - Poids total roulant autorisé : Néant
 - 13 - Charge utile (transport marchandises uniquement) : 57.160 tonne(s)
 - 14 - Niveau sonore de référence : 0 dBA
 - 15 - Régime de rotation du moteur correspondant : 0 tours/minute
 - 16 - Date de première mise en circulation : NEUF
 - 17 - Précédent numéro d'immatriculation :

Satisfait dans les conditions prévues par les arrêtés d'application, aux dispositions des articles

2 - Remorques et semi-remorques : R 54 à R 62 - R 79 à R 82 - R 85 à R 89 - R 90 à R 93 - R 97 - R 103 à R 104

Montant de la redevance : 565.00 Francs - 86.13 Euros

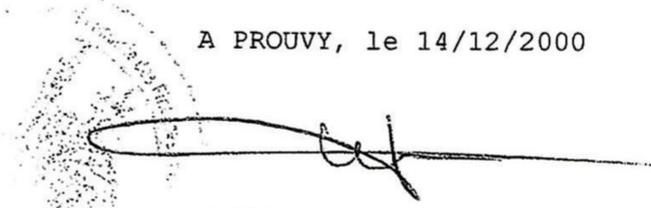
Mentions spéciales :

- . VISITE DES MINES AVANT DATE 1° MISE EN CIRCULATION + 1 AN
- . CE VEHICULE DOIT CIRCULER SOUS COUVERT DE L'ARTICLE R48
- . DANS LES CONDITIONS SUIVANTES : PTAC DE 71000 KG ET VITESSE MAXIMALE DE 50 KM/H
- . CIRCULATION ESSIEU 1 RELEVÉ : A VIDE EXCLUSIVEMENT

A PROUVY, le 14/12/2000

Pour le préfet,
Le Directeur régional, par délégation,


Philip CARON
TECHNICIEN DE L'INDUSTRIE ET DES MINES


Philip CARON
TECHNICIEN DE L'INDUSTRIE ET DES MINES